

Réf. (à usage interne): \_\_\_\_\_

### A. Identification du titulaire du compte

Nom du titulaire du compte (nom complet de l'entité) \_\_\_\_\_

(ci-après «le Titulaire du compte»)

Pays d'enregistrement/d'établissement \_\_\_\_\_

Adresse de résidence permanente:

Rue, numéro \_\_\_\_\_

Ville, code postal \_\_\_\_\_

Province/Etat, etc. \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Veillez compléter le tableau ci-dessous en indiquant le pays de résidence fiscale du Titulaire du compte (en cas de résidence dans plus d'un pays, indiquer tous les pays et les numéros d'identification fiscale [«NIF»] associés).

►► (Veillez vous référer au glossaire pour la définition des termes employés [cf. annexe - définitions des principaux termes]).

Si le Titulaire du compte n'est pas en mesure de fournir un NIF pour un pays de résidence fiscale donné, veuillez indiquer le motif approprié (A, B ou C) dans la troisième colonne du tableau ci-dessous.

**Motif A:** Aucun NIF n'est fourni par le pays de résidence fiscale du Titulaire du compte.

**Motif B:** Aucun NIF n'est exigé (à choisir uniquement si les autorités du pays de résidence fiscale n'exigent pas que le NIF soit communiqué).

**Motif C:** Le Titulaire du compte n'est pas en mesure de fournir un NIF ou un numéro équivalent. Veuillez en préciser la raison dans la dernière colonne du tableau ci-dessous.

Pays de résidence fiscale	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Si aucun NIF n'est disponible, veuillez préciser le motif (A, B ou C)	Si vous avez choisi le motif C, veuillez expliquer pourquoi vous n'êtes pas en mesure de fournir un NIF

### B. Statut aux termes de la Norme commune de déclaration

Par la présente, le Titulaire du compte confirme avoir le statut ci-dessous (cocher la case appropriée) aux termes de la Norme commune de déclaration («NCD») de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE):

- Institution financière** (y compris entités d'investissement, établissements gérant des dépôts de titres, établissements de dépôt et organismes d'assurance particuliers) ►► *Veillez compléter la section C.*
- Entité non financière** ►► *Veillez compléter la section D.*



## C. Institutions financières

---

Le Titulaire du compte identifié à la section A ci-dessus confirme relever de la catégorie suivante:

### I. Entité d'investissement (cocher la case appropriée)

- Entité de gestion:** entité exerçant à titre principal une ou plusieurs des activités suivantes: (i) négoce de titres, de devises, de matières premières, etc.; (ii) gestion de portefeuilles individuels ou collectifs; ou (iii) investissement, administration ou gestion d'actifs financiers ou de capitaux. Les gérants d'actifs appartiennent généralement à cette catégorie.
  - Entité d'investissement professionnellement gérée:** entité gérée par une autre institution financière et dont le revenu brut provient essentiellement de l'investissement, du réinvestissement ou du négoce d'actifs financiers. Les véhicules de placements privés et collectifs (p. ex. sociétés d'investissement privées, trusts, fondations ou fonds) ayant un mandat de gestion discrétionnaire avec une autre institution financière appartiennent généralement à cette catégorie. Si l'entité est établie dans une juridiction non participante, elle est considérée comme une ENF passive. ►► *Veillez également compléter la section D.*
- ### II. Autre institution financière (cocher la case si le titulaire du compte identifié à la section A correspond à la définition ci-dessous)
- Institution financière de tout type autre qu'une entité d'investissement (p. ex. établissements gérant des dépôts de titres, établissements de dépôt ou organismes d'assurance particuliers). Les banques, les courtiers et les compagnies d'assurance-vie appartiennent généralement à cette catégorie.

## D. Entités non financières

---

Le Titulaire du compte identifié à la section A ci-dessus confirme relever de la catégorie suivante (cocher la case appropriée):

### Entité non financière active

L'entité non financière active («ENF active») est un terme défini dans la NCD. Veuillez préciser ci-dessous le type d'ENF active concerné:

- entreprise dont les actions font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés ou société affiliée à une telle entité cotée;
  - entité publique, organisation internationale, banque centrale ou entité détenue à 100% par une ou plusieurs des entités précitées;
  - ENF active de tout type autre que les entités susmentionnées (p. ex. entités opérationnelles, sociétés holding et organismes à but non lucratif).
- ### Entité non financière passive
- Une entité non financière passive («ENF passive») désigne soit (i) une ENF qui n'est pas une ENF active, soit (ii) une entité d'investissement professionnellement gérée (voir section C ci-dessus) établie dans une juridiction non participante.

Elle est donc considérée comme ENF passive du point de vue de la Banque (c.-à-d. sans incidence sur le statut de l'entité et les obligations dont celle-ci doit s'acquitter envers les autorités concernées de son pays de résidence fiscale). Si vous avez complété cette section, veuillez indiquer les personnes physiques détenant le contrôle<sup>1</sup> ainsi que leur/s rôle/s. Chaque personne détenant le contrôle sera invitée à compléter, à signer et à dater le formulaire «Statut fiscal pour personnes physiques».

Veillez noter que pour les sociétés sous-jacentes d'un trust ou d'une fondation, le rôle de chaque personne détenant le contrôle mentionnée à la section E devrait correspondre au rôle de la personne détenant le contrôle dudit trust ou de ladite fondation.

---

<sup>1</sup> Veuillez noter que les personnes mentionnées à la section E sont également des «personnes détenant le contrôle» aux fins de la législation américaine FATCA, en vertu de l'*Intergovernmental Agreement (IGA)* applicable.



## E. Personnes détenant le contrôle

---

Nom complet de la personne détenant le contrôle: \_\_\_\_\_

Pour les personnes morales:

- Personne détenant le contrôle via une participation
- Personne détenant le contrôle via d'autres moyens
- Dirigeant principal

Pour les trusts et les entités juridiques (autres qu'un trust)<sup>2</sup>:

- Settlor* (ou équivalent)  Bénéficiaire (ou équivalent)
- Trustee* (ou équivalent)  Autre
- Protector* (ou équivalent)

Nom complet de la personne détenant le contrôle: \_\_\_\_\_

Pour les personnes morales:

- Personne détenant le contrôle via une participation
- Personne détenant le contrôle via d'autres moyens
- Dirigeant principal

Pour les trusts et les entités juridiques (autres qu'un trust)<sup>2</sup>:

- Settlor* (ou équivalent)  Bénéficiaire (ou équivalent)
- Trustee* (ou équivalent)  Autre
- Protector* (ou équivalent)

Nom complet de la personne détenant le contrôle: \_\_\_\_\_

Pour les personnes morales:

- Personne détenant le contrôle via une participation
- Personne détenant le contrôle via d'autres moyens
- Dirigeant principal

Pour les trusts et les entités juridiques (autres qu'un trust)<sup>2</sup>:

- Settlor* (ou équivalent)  Bénéficiaire (ou équivalent)
- Trustee* (ou équivalent)  Autre
- Protector* (ou équivalent)

Nom complet de la personne détenant le contrôle: \_\_\_\_\_

Pour les personnes morales:

- Personne détenant le contrôle via une participation
- Personne détenant le contrôle via d'autres moyens
- Dirigeant principal

Pour les trusts et les entités juridiques (autres qu'un trust)<sup>2</sup>:

- Settlor* (ou équivalent)  Bénéficiaire (ou équivalent)
- Trustee* (ou équivalent)  Autre
- Protector* (ou équivalent)

Nom complet de la personne détenant le contrôle: \_\_\_\_\_

Pour les personnes morales:

- Personne détenant le contrôle via une participation
- Personne détenant le contrôle via d'autres moyens
- Dirigeant principal

Pour les trusts et les entités juridiques (autres qu'un trust)<sup>2</sup>:

- Settlor* (ou équivalent)  Bénéficiaire (ou équivalent)
- Trustee* (ou équivalent)  Autre
- Protector* (ou équivalent)

Nom complet de la personne détenant le contrôle: \_\_\_\_\_

Pour les personnes morales:

- Personne détenant le contrôle via une participation
- Personne détenant le contrôle via d'autres moyens
- Dirigeant principal

Pour les trusts et les entités juridiques (autres qu'un trust)<sup>2</sup>:

- Settlor* (ou équivalent)  Bénéficiaire (ou équivalent)
- Trustee* (ou équivalent)  Autre
- Protector* (ou équivalent)

---

<sup>2</sup> Les autres entités juridiques équivalentes ou similaires au *trust* incluent notamment les fondations ou les fiducies.



## F. Changements de circonstances

---

Le Titulaire du compte comprend que les informations fournies dans le présent formulaire sont soumises aux conditions régissant sa relation contractuelle avec la Banque et s'engage à informer celle-ci, de sa propre initiative et sous 30 jours, de tout changement de circonstances modifiant son statut et/ou le statut des personnes détenant le contrôle du Titulaire du compte (pour les ENF passives) ou entraînant le changement de son/leur pays de résidence fiscale. En cas de changement de circonstances, le Titulaire du compte s'engage à fournir les formulaires, documents et attestations (nouveaux ou mis à jour) demandés par la Banque dans les délais prescrits.

## G. Confirmation de conformité fiscale

---

Le Titulaire de compte confirme respecter les obligations fiscales relatives aux avoirs déposés ou à déposer sur le compte et s'engager à les respecter dans le futur.

Si le Titulaire de compte n'est pas l'ayant droit économique des actifs, cette confirmation s'étend aux obligations potentielles du/des ayant/s droit économique/s, sur la base d'une confirmation reçue ou d'un avis de tiers indépendant.

Dans un cas comme dans l'autre, le Titulaire de compte s'engage à remettre à la Banque, sur demande, la documentation corroborative requise. Il s'engage par ailleurs à remettre à l'ayant droit économique/aux ayants droit économiques tous documents bancaires lui/leur permettant de respecter ses/leurs obligations fiscales.

Le Titulaire du compte certifie avoir, le cas échéant, pris conseil auprès d'un tiers sur les questions fiscales couvertes par les présentes (y compris le statut fiscal et les autres formulaires fiscaux relatifs applicables).

## H. Signature

---

Les soussignés certifient par la présente être habilités et autorisés à signer au nom du Titulaire du compte. Ils déclarent avoir vérifié les informations fournies dans le présent formulaire et confirment que celles-ci sont, à leur connaissance, exactes, correctes et complètes. En outre, le Titulaire du compte autorise (i) la collecte et la conservation des informations contenues dans ce formulaire aux fins de la NCD et (ii) la transmission de ces informations, ainsi que de toute information concernant le Titulaire du compte et le/les compte/s, aux autorités (notamment fiscales) des juridictions locales et autres juridictions compétentes, conformément aux exigences légales et réglementaires. Conformément à la Déclaration en matière de protection des données du groupe Pictet, les soussignés comprennent qu'ils devront, en conséquence, informer toutes les personnes liées au compte qui sont concernées par la présente communication.

Le Titulaire du compte est conscient du fait que la fourniture d'informations inexactes, trompeuses ou incomplètes est susceptible de porter préjudice à la Banque. Par conséquent, le Titulaire du compte accepte de décharger, d'indemniser et de dégager la Banque et les sociétés du groupe Pictet, ainsi que leurs collaborateurs, organes de direction et mandataires respectifs, de toute responsabilité en cas de prétention, frais, coût ou préjudice de quelque nature que ce soit (y compris sanctions financières, amendes, frais juridiques ou honoraires d'avocat), conformément aux Conditions générales de la Banque.

Date:

Signature des personnes autorisées de l'entité

\_\_\_\_\_  
[Indiquer le nom des signataires]

